FLASH INFOS -ANNULATION JNE de l'ANSFT en JUIN

**Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle et des contraintes posées par le Gouvernement , l'ANSFT se voit dans l'obligation d'annuler les JNE de juin à Paris.**

C'est avec regret que nous prenons cette décision

L'ANSFT envisage un report des JNE aux 12 et 13 novembre 2020 .

Nous ne manquerons pas de vous tenir informées si cela est réalisable , dans le courant du mois de juin .

Bien sûr , sous réserve d'autres préconisations du Gouvernement , qui en septembre ,pourraient nous obliger à annuler nos JNE à Paris.

Aussi, si les JNE 2020 peuvent avoir lieu en novembre, aucune demande d'inscription ne pourra être prise en compte avant le 15/08/2020.

Pour l'Assemblée Générale qui se tient lors des JNE, les membres du CA envisagent 2 possibilités:

* les JNE ont lieu en novembre: vous recevrez par courrier et tout pour voter 1 mois avant .
* Dans l'éventualité de l'annulation totale des JNE pour 2020, il n'y aurait pas d'assemblée générale cette année et donc pas d'élection.

A situation inédite et exceptionnelle , vous comprendrez que les élues du CA sortantes verront leurs mandats prolongés jusqu'aux prochaines élections, en 2021.

Nous vous informerons dès que possible de la décision prise par le CA de l'ANSFT pour le report des JNE en 2020.

Prenez soin de vous

La Présidente de l'ANSFT

Micheline Boivineau